



bulletin de Liaison

“ “ *Cher.e psychomotricien.ne,*

Psypérinatalité - « 1000 jours »

Suite au partenariat engagé avec la DGCS par la diffusion et le soutien porté au « *Carnet de Psychomotricité pour familles confinées* » nous sommes sollicités en tant qu'acteurs essentiels de relai de l'action des pouvoirs publics afin d'améliorer le quotidien des familles.

« La politique publique relative aux 1000 premiers jours, s'inscrit dans la volonté du Président de la République de renouveler et renforcer l'accompagnement des parents. Sur les bases des conclusions émises par la Commission des 1000 jours, dont le rapport a été remis le 8 septembre 2020 au Secrétaire d'Etat en charge de l'Enfance et des Familles, Adrien Taquet souhaite qu'une solution numérique soit mis à disposition des parents dès l'été 2021 pour répondre aux besoins qu'ils expriment durant cette période »

Dans le cadre de ce partenariat, nous vous invitons à consulter régulièrement le site de la DGCS pour suivre l'actualisation de cette solution numérique à destination des parents.



Retrouvez notre carnet de Psychomotricité :
<https://www.psychomotricité-covid19.fr>



SÉGUR DE LA SANTÉ

02

Lors de la tenue du Ségur de la Santé, le SNUP a adressé une demande de participation aux travaux. Pour la Psychomotricité, c'est Mme Françoise Giromini en sa qualité de Présidente du CNPP qui a été invitée à participer à l'ouverture des discussions. Les partenaires syndicaux n'ont pas été consultés lors de ces échanges.

Ainsi dès les premiers retours des travaux engagés fin juin 2020, le SNUP a considéré que les décisions prises étaient insuffisantes et maintenaient le métier de Psychomotricien dans une invisibilité et un statut INACCEPTABLE.

Contrairement à d'autres professions de Santé, le diplôme de Psychomotricien n'a pas été inscrit à l'ordre du jour de la reprise des travaux de réingénierie à la rentrée 2020.

Par ailleurs, trop de champs d'exercices du médico-social et du libéral, mobilisés dans la lutte contre la pandémie, n'ont pas été pris en compte dans ces travaux.

Nous estimons que les Psychomotriciens sont les oubliés du Ségur!

Nous avons alors dénoncé cela par plusieurs courriers aux pouvoirs publics et continuons d'interpeller les décideurs, les parlementaires sur l'état de notre métier dont les cadres réglementaires sont si peu considérés.

Afin d'appuyer notre démarche et d'exprimer notre grande colère face à autant de mépris, nous nous sommes rapprochés de collectif qui mettent en exergue les attentes des praticiens de santé.



CRISE SANITAIRE

Nos actions de professionnels de Santé sont toujours fortement sollicitées, à nous de soutenir le maintien de la vigilance et des actes de prévention face au Sars-Cov-2. Nous vous encourageons à soutenir les mesures de protection mises en place dans vos établissements et lieux d'exercice. Pour vous aider à ne rien oublier, vous retrouverez les recommandations ICI .





ENQUÊTE NATIONALE

04

● ● ● 05

Résultats du questionnaire de l' Enquête Nationale pour les Psychomotriciens sur le 1er confinement:

-ce questionnaire a été mis en ligne le 24/05/2020

-1101 Psychomotriciens y ont répondu ce qui le rend proche d'être représentatif pour la profession.

Merci à tous pour vos retours et votre participation qui nous permettent de porter la voix des Psychomotriciens avec des données significatives et fiables.

Nous vous donnons ici quelques points clés des réponses à la date du 31/06/2020 :

101 Psychomotriciens soit 12,2% des répondants pensent avoir été infecté par le SARS-CoV-2 et 7,4% ont été dépisté positifs. Il est manifeste que notre population professionnelle a été plus atteinte, par rapport aux résultats de la population générale (2% infectée à cette date).

Parmi ces Psychomotriciens infectés, seulement 31 ont fait une déclaration en ce sens à l'assurance maladie et 122 ont eu un arrêt de travail.

La durée de l'arrêt de travail de 53,4% des Psychomotriciens infectés a été de 15 jours. Seulement 14,7% ont eu un arrêt de 7 jours comme organisée par la médecine du travail.

Nous nous interrogeons sur cette durée d'arrêt de 7 jours réglementaires qui a peut-être été trop courte pour un rétablissement complet de la personne.

10% des Psychomotriciens malades pensent avoir contaminé un de leur proche. Si ces données sont très subjectives, nous attirons ici votre attention sur l'impact psychique de cette exposition de nos collègues et leur effet en terme de stress et d'atteinte psycho-traumatique sur le personnel soignant.

Nous voudrions attirer votre attention sur le fait que ce n'est qu'à partir du 1er mai 2020 que 55% des praticiens ont pu bénéficier de matériel de protection fourni par l'Etat ou leur employeur. 52,6% déclarent avoir eu des périodes de manque de matériel.

Un tiers des Psychomotriciens répondant disent s'être procuré du matériel de protection par leur propre moyen (achat/fabrication). Et 169 déclarent avoir transmis ainsi du matériel à leur patient. Nous estimons alors qu'il y avait un manque évident de préparation, d'anticipation et d'application de principes de précaution de l'Etat.

15% des répondants ont été réquisitionné et ont changé de fonction (soins de nursing en EPHAD, restauration pour les équipes soignantes, mise en place de protocole de gestion du stress et de détente pour les équipes soignantes). Concernant la mobilisation de notre profession 19% des Psychomotriciens répondant disent s'être rapprochés des réseaux d'appels à renfort des équipes soignantes.

Nous pouvons saluer l'implication et l'engagement de notre profession dans la lutte contre la pandémie et le soutien du système sanitaire et médico-social.

Enfin, 53% des Psychomotriciens estiment que les aides financières de l'Etat sont suffisantes pour garantir la continuité de leur activité après la période de ce premier confinement.

Ces résultats succincts mettent en exergue l'implication des Psychomotriciens dans cette crise sanitaire.

STAGES ÉTUDIANTS

Il manque des lieux de stage pour les étudiants de l'IFP de Médecine Sorbonne Université Pitié Salpêtrière. Les lieux d'exercice recherchés sont: IME, IMP, CAMPS, CATT, SESSAD, Psychiatrie adulte et EHPAD...

Si vous pouvez accueillir un stagiaire : écrire à Mme Anne Gatecel
anne.gatecel@sorbonne-universite.fr

Nous vous adressons tous nos meilleurs voeux pour les fêtes et pour cette nouvelle année à venir!

*Nous comptons sur votre soutien.
N'oubliez pas d'adhérer au SNUP en 2021 !*

